

## Liste de soutien aux candidatures proposées par le SNUipp.FSU et la FSU

Si vous souhaitez manifester votre soutien à toutes les listes présentées par le SNUipp.FSU et la FSU, vous pouvez le faire en appelant au 05 62 34 90 54, par courrier ou par courriel à l'adresse [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr).

La liste de soutien sera consultable en ligne sur notre site.

Ci-dessous des extraits de l'interview de Christian Laval au journal l'Humanité le 28 septembre 2011

### Christian Laval : "l'école est au centre des nouvelles luttes des classes"

Co-auteur de *la Nouvelle École capitaliste* (La Découverte, 2011), ce sociologue, membre de l'Institut de recherches de la FSU, décrypte les conséquences de la logique d'entreprise appliquée, chaque année un peu plus, à l'éducation.

Vous expliquez dans votre dernier ouvrage *La nouvelle école capitaliste* que notre système scolaire est aujourd'hui à un « tournant historique ». Lequel ?

**Christian Laval.** Au-delà des réformes connues du gouvernement Sarkozy, comme la destruction des postes ou la suppression de la formation des enseignants, l'école et l'université sont l'objet depuis une vingtaine d'années d'un changement plus profond. Au gré d'une succession de mesures, parfois peu perceptibles, se construit, brique après brique, un autre modèle éducatif que nous appelons la *nouvelle école capitaliste*. Ce modèle n'est, certes, pas encore entièrement réalisé, on peut encore le contenir et le combattre, mais c'est une tendance bien réelle.

**Qu'est-ce qui la caractérise ?**

**Christian Laval.** Selon ce modèle, l'école a désormais une fonction qui se voudrait essentiellement, voire exclusivement, économique. La connaissance, qu'elle soit élaborée par la recherche ou diffusée dans l'école, est envisagée comme une valeur économique et intègre la logique dominante de l'accumulation du capital.

**Comment cela se concrétise-t-il ?**

**Christian Laval.** L'aspect le plus visible est lorsque l'enseignement devient une affaire d'achat et de vente. On le voit, par exemple, avec la montée de l'industrie du soutien scolaire ou le développement actuel de différentes formes de coaching payant. On le voit également avec l'accroissement de la part du privé dans le financement de l'école et l'université. Tout cela relève d'un phénomène de marchandisation. Mais il ne faut pas s'arrêter-là. Moins visible mais plus fondamental, on s'aperçoit que la norme sociale du capitalisme tend à devenir la règle de fonctionnement des systèmes d'enseignement qui sont régulés de plus en plus par la concurrence (...)

**Quels sont les effets de cette mise en concurrence ?**

**Christian Laval.** Elle a des effets considérables sur le fonctionnement des systèmes scolaires. Partout où elle a été mise en place, comme en Angleterre, en Nouvelle-Zélande ou encore en Australie, elle aboutit à une polarisation sociale et ethnique des établissements. Les études comparatives internationales sont, sur ce point, sans ambiguïté (...)

**Qui ces politiques servent-elles ?**

**Christian Laval.** Cette compétition, bien évidemment, favorise les groupes sociaux qui ont des capitaux culturels, des réseaux, bref, les familles les plus riches, celles qui peuvent payer du soutien scolaire ou des écoles qui réclament des droits d'inscription très élevés. C'est donc un facteur supplémentaire de reproduction sociale et cela explique, très largement, pourquoi les inégalités scolaires en France, non seulement ne se réduisent pas mais s'accroissent (...)

**La logique d'apprentissage par « compétences », développée actuellement dans les écoles, va-t-elle dans ce sens ?**

**Christian Laval.** Tout à fait. La logique des compétences n'a rien à voir avec des considérations pédagogiques relevant d'une philosophie éducative plus progressiste. Ce serait un contre-sens de l'analyser comme un élément de dispute classique entre « pédagogos » et enseignants « traditionnels ». Ce sont des experts économistes des organisations internationales ou intergouvernementales, comme l'OCDE ou la Commission européenne, qui ont défini ces niveaux d'employabilité différents, avec un niveau minimal qu'on appelle le « socle commun de compétences clés ». Ce sont donc d'abord des considérations économiques qui déterminent aujourd'hui les contenus d'enseignement.

**Cette école soumise au marché est-elle réellement nouvelle ?**

**Christian Laval.** Lorsque Bourdieu et Passeron écrivent *La reproduction* au début des années 70, l'école sert bien la reproduction sociale mais son fonctionnement interne n'est pas entièrement et directement soumis à une norme sociale capitaliste. Aujourd'hui, cette norme pénètre jusque dans la classe, dans le geste professionnel et le contenu de l'enseignement (...)

**nb : lire la totalité de l'interview sur le site du SNUipp.FSU65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article958>**



# LE BULLETTIN

## ECOLES ET COLLEGES

Dispensé de timbrage

65

TARBES CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

déposé le  
06/10/2011

dir. de publication :  
Joëlle Noguère  
N° CPPAP  
0 415 5 072 83  
n° ISSN 1247-4452  
Imprimé au Siège  
Mensuel Prix : 1,48€

N°119  
avril 2011

### SOMMAIRE

p1 : éditio  
p2 : récupérer son mot de passe  
p3 : CAP et CT, à quoi servent-ils ?  
p4 : liste CAPD 65  
p5 : CAPN profession de foi  
p6 : liste CAPN  
p7 : CTA Toulouse profession de foi  
p8 : liste CTA  
p9 : CTM profession de foi  
p10 : liste CTM  
p11 : le vote pas à pas  
p12 : liste de soutien et interview C. Laval  
encart : profession de foi SNUipp65 et 4p FSU Midi-Pyrénées

SECTION DÉPARTEMENTALE DES HAUTES-PYRÉNÉES DU SNUipp / FSU

Ecole Jules Ferry, rue André Breyer 65000 TARBES tél : 05 62 34 90 54 fax : 05 62 34 91

internet : [www.65.snuipp.fr](http://www.65.snuipp.fr) courriel : [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr)

bulletin spécial élections professionnelles.  
du 13 au 20 octobre 2011, votez SNUipp et FSU

Pourquoi voter SNUipp et FSU aux élections professionnelles ?

Pour ne pas rester SEUL et agir ensemble.

Choisir le SNUipp et la FSU, c'est choisir un projet pour l'école, pour que la réussite de tous les élèves devienne enfin une réalité.

Une vraie formation professionnelle, un accès à la recherche, des espaces et du temps pour se concerter et travailler en équipe, et « plus de maîtres que de classes » en constituent les leviers majeurs. Seul, on se débrouille comme on peut, mais on s'épuise aussi.

A plusieurs, on démultiplie l'énergie et l'intelligence pour faire réussir tous les élèves, on mutualise les moyens et les démarches, on croise les regards portés sur les processus d'apprentissage développés par les élèves et de cette multitude d'échanges naissent les progrès..

Choisir le SNUipp et la FSU, c'est choisir des délégués qui représentent tous les personnels. Présents sur le terrain, à l'écoute, ils agissent à vos côtés face aux dérives arbitraires et parfois à l'autoritarisme de l'institution, pour faire respecter et évoluer les

règles qui nous régissent, en toute transparence et en toute équité.

Choisir le SNUipp et la FSU, c'est choisir un syndicalisme qui défend les droits des personnels, de tous les personnels, syndiqués et non syndiqués, pour l'amélioration de nos conditions de travail, de nos salaires, de nos retraites.

Choisir le SNUipp et la FSU, c'est choisir un syndicalisme qui s'appuie sur la confrontation d'idées pour faire avancer l'école. C'est promouvoir les valeurs du débat d'idées, élaborer avec vous les revendications, dessiner l'école de demain et mobiliser pour peser. Voter SNUipp et FSU, c'est choisir un syndicalisme direct qui rassemble, qui innove et qui ose.

Voter SNUipp et FSU, c'est choisir un syndicalisme qui prend ses responsabilités quand il ne peut aboutir à des actions unitaires.

Voter SNUipp et FSU, c'est choisir un syndicalisme qui respecte sa parole, qui défend et développe la démarche démocratique des élections professionnelles, qui s'engage à respecter les mandats que lui ont confiés les électeurs.

Voter SNUipp et FSU, c'est choisir un syndicalisme qui vous rassemble, qui vous rassemble.

Voter SNUipp et FSU, c'est choisir la représentativité, la combativité, la lutte collective.

joëlle noguère

Le Bulletin Ecoles & Collèges du SNUipp65 : le seul mensuel syndical des Hautes-Pyrénées pour la profession

**avant le 12 octobre minuit, récupérer son mot de passe : mode d'emploi**

**1** Connectez-vous à l'adresse ci-dessous :  
<http://www.education.gouv.fr/cid22613/elections-professionnelles.html>

**Élections professionnelles 2011 : vote électronique par internet**

Du 13 au 20 octobre 2011, tous les personnels gérés par l'éducation nationale (y compris les personnels affectés dans les services et établissements publics relevant de l'enseignement supérieur) élisent leurs représentants aux différents comités et commissions qui structurent le dialogue avec leur employeur. En 2011, la fonction publique modernise le mode d'élection et le fonctionnement de ses instances de concertation nationales et locales conformément à la loi de rénovation du dialogue social du 5 juillet 2010. À cette occasion, l'éducation nationale adopte le vote électronique par internet comme seule modalité de vote.

- Les instances de dialogue social**
- Une nouvelle organisation des élections professionnelles
  - Les scrutins qui vous concernent
  - Le vote par internet en pratique
  - Les informations académiques
  - Les questions réponses

**Les instances de dialogue social**

La loi du 5 juillet 2010, application des accords de Bercy conclus le 2 juin 2008 entre l'État et les organisations syndicales, rénove le cadre du dialogue social dans la fonction publique.

**Le dialogue social au sein de la fonction publique se déroule dans plusieurs instances de concertation, nationales et locales.** Il s'agit, pour l'éducation nationale :

- du comité technique ministériel (CTM)
- des comités techniques académiques
- du comité technique de l'administration centrale
- des comités techniques spéciaux
- des commissions administratives paritaires (CAP) nationales
- des commissions administratives paritaires (CAP) déconcentrées
- des commissions consultatives paritaires (CCP)



**Liens indispensables**

**Avant de voter**

- Obtenir mon mot de passe
- Accéder à mon espace électeur
- Tester la configuration de mon ordinateur
- Voir la démonstration de vote

**Aide et assistance**

- Tester la configuration de mon ordinateur
- Je n'ai rien reçu pour voter : faire une réclamation
- J'ai perdu mon mot de passe : en obtenir un nouveau
- J'ai perdu mon identifiant : en obtenir un nouveau

**2**  
Cliquez !

**3**  
Saisissez votre identifiant et votre NUMEN

**Obtention du mot de passe**  
**Étape 1 - Validation de votre identité**

Après validation de votre identité, un courriel contenant votre mot de passe vous sera envoyé.

Veillez saisir

Votre identifiant de vote :

Votre NUMEN :

Veillez sélectionner les 6ème et 7ème caractères de votre numéro de sécurité sociale :

**Valider**

**4**  
Cliquez !

**5**  
Sur la page qui s'ouvre : saisissez votre adresse mèl personnelle (elle ne sera pas conservée ni utilisée à une autre fin : toutes les données seront détruites après le scrutin), sinon le mot de passe sera envoyé sur votre adresse professionnelle par défaut.  
**Validez, c'est fini jusqu'au 13 octobre !!!**

Entrer dans le bureau de vote Etape 1/5

Veillez saisir votre identifiant de vote et le mot de passe associé.

Identifiant de vote :

Mot de passe :

**Annuler** **Entrer**

Si vous avez égaré votre mot de passe, connectez vous sur <http://www.education.gouv.fr/elections2011>

**1**

**le vote pas à pas ... en 5 étapes**

Élections - Ouverture du vote le jeudi 13 octobre à 11h - Fermeture le jeudi 20 octobre

Sélectionnez le scrutin désiré en cliquant sur le bouton Voter.

TRICENTAT	<b>Voter</b>
PNEUSMAT	<b>Voter</b>
POE10033	<b>Voter</b>

**2**

**même si à ce stade vous n'avez choisi que le scrutin, le logiciel appelle ça voter ...**

Dès que le vote a été déposé dans l'urne électronique, la mention A voté s'inscrit sur le scrutin.

**3**

**vous choisissez la liste :**  
 - SNUipp.FSU pour CAPD et CAPN  
 - FSU pour CTM, CTA et CCP

Étape 3/5

Vote blanc

Astuce 1 : Pour voir la liste des candidats, cliquez sur Voir la liste des candidats.

**un coup d'œil sur la liste si besoin ...**

**... ou vous allez directement à l'étape suivante**

**3bis**

Étape 3/5

ÉLECTION MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**4**

**vous modifiez ou vous confirmez**

Étape 4/5

Confirmer votre vote

Nom de l'élection : PNEUSMAT

Nom de la liste de votre choix : Vote blanc

**Modifier votre choix** **Valider votre choix**

Étape 4/5

Confirmer votre vote

1. Modifier votre choix et dans ce cas, vous serez redirigé directement sur la page précédente où figure l'ensemble des listes candidates à l'élection.

**Modifier votre choix** **Valider votre choix**

**5**

**vous recevez pour le 1er scrutin s'affiche (vous pouvez l'imprimer) et vous cliquez sur continuer ...**

**rebelote pour les 1, 2 ou 3 autres scrutins !!!**

Étape 5/5

Votre preuve de vote

Identifiant de vote : PNEUSMAT

Code de contrôle : [long alphanumeric string]

**Imprimer** **Continuer**

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011  
15 TITULAIRES, 15 SUPPLÉANTS

Liste présentée par la  
**Fédération Syndicale Unitaire**



(SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP, SNUPDEN, UNATOS)

- |                             |   |   |
|-----------------------------|---|---|
| 1. Mme ROLET Frédérique     | Professeure agrégée                         | collège Lavoisier, Lambersart (59)          |
| 2. M. SIHR Sébastien        | Professeur des écoles                       | école Vieux Moulin, Fourchambault (58)      |
| 3. M. AURIGNY Jacques       | CASU  | lycée Henri IV, Paris (75)                  |
| 4. M. FAYEMENDY Jean        | Professeur d'EPS                            | collège Alexandre Dumas, Maurepas (78)      |
| 5. M. ALLEMAND Christian    | Infirmier                                   | collège Pays de Sault, Sault (84)           |
| 6. M. DUVEAU Nicolas        | Professeur de Lycée Pro                     | lycée pro A. Perdonnet, Thorigny/Marne (77) |
| 7. Mme FÉRAY Anne           | Professeure agrégée                         | lycée Robert Schuman, Metz (57)             |
| 8. Mme DUNET Béatrice       | Professeure des écoles                      | école P. Langevin, Ile sur Têt (66)         |
| 9. M. DELEPINE Samuel       | Assistant social                            | collège Jean Lurçat, Angers (49)            |
| 10. Mme MANCIAUX Catherine  | Personnel de direction                      | lycée Alfred Nobel, Clichy-sous-bois (93)   |
| 11. Mme CHABAUDIE Catherine | Inspectrice de l'Education N <sup>lle</sup> | circonscription de Drancy (93)              |
| 12. Mme FRANÇOIS Nathalie   | Professeure d'EPS                           | collège C. Lemaître, Aunay sur Odon (14)    |
| 13. M. MARAND Xavier        | Professeur certifié                         | lycée A. Argouges, Grenoble (38)            |
| 14. M. NAVARRO Christian    | Professeur des écoles                       | école Jean Gallia, Toulouse (31)            |
| 15. M. STAËLEN Erick        | Professeur certifié                         | lycée Pierre Corneille, Rouen (76)          |
| 16. Mme DESSEAUX Luce       | Professeure des écoles,                     | école Gérard Philippe, Houpeville (76)      |
| 17. Mme SERRANO Conception  | SAENES                                      | inspection académique, Nîmes (30)           |
| 18. Mlle RUGGIERO Andrée    | Professeure de Lycée Pro                    | lycée pro. Claret, Toulon (83)              |
| 19. Mme DANGUY Graziella    | Assistante sociale                          | Service Social Elèves, IA Bordeaux (33)     |
| 20. Mme GAULTIER Béatrice   | Infirmière                                  | lycée René Cassin, Monfort sur Meu (35)     |
| 21. M. BARBILLAT Christophe | Professeur certifié                         | collège Stéphane Mallarmé, Paris (75)       |
| 22. Mlle BELLAY Régine      | Professeure des écoles                      | école de Moutte, Fort-de-France (972)       |
| 23. M. CHAISY Benoit        | Professeur agrégé d'EPS                     | collège Abel Minard, Tonnerre (89)          |
| 24. Mme BELTRAN Céline      | SAENES                                      | lycée Pierre Mendès France, Vitrolles (13)  |
| 25. Mme BONNET Françoise    | Professeure de Lycée Pro                    | lycée pro. Jacques Brel, Vénissieux (69)    |
| 26. M. GONNET Michel        | Inspecteur de l'Education N <sup>lle</sup>  | circonscription de Reims Ouest (51)         |
| 27. M. RIEZ Didier          | Personnel de direction                      | collège Jean Vilar, Angres (62)             |
| 28. Mme BÉNECH Coralie      | Professeure d'EPS                           | lycée Romain Rolland, Ivry sur Seine (94)   |
| 29. Mme HÉRAUT Valérie      | Cons. principale d'éducation                | lycée Jean Perrin, Rezé (44)                |
| 30. Mme MONIER Sandrine     | Professeure des écoles                      | école Paul Lafargue, Montluçon (03)         |



**ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET  
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**  
du 13 au 20 octobre 2011

Il y aura quatre votes et  
le vote se fera par internet



**Délégués aux commissions  
administratives paritaires**  
(CAP Départementale, CAP Nationale)



En CAPD et en CAPN vos délégués du personnel interviennent sur tout ce qui concerne votre carrière :

- ✓ Mouvement, mutations interdépartementales, affectation à l'étranger ou en COM,
- ✓ Promotions, accès au corps des PE, accès à la hors-classe,
- ✓ Demandes de temps partiels, de disponibilités,
- ✓ Demande de congés de formation, de stages de formation,
- ✓ Démissions, discipline...

Les délégués du personnels du SNUipp-FSU vous écoutent, vous défendent, vous conseillent. Ils interviennent pour des règles plus justes, plus équitables, plus transparentes. Elles ou ils vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

**Représentants aux  
Comités techniques**  
(CT Académique, CT Ministériel)



Les comités techniques traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation :

- ✓ gestion des moyens (carte scolaire, moyens attribués à la formation...),
- ✓ hygiène, sécurité, conditions de travail,
- ✓ les règles statutaires (recrutement, grille indiciaire...),
- ✓ formation, développement des compétences et qualification professionnelle...

Cette élection permet également de vous représenter dans de nombreuses instances (comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, conseil départemental de l'éducation, comité de réforme, conseil supérieur de l'éducation, conseil supérieur de la fonction publique...).

Le SNUipp-FSU sera présent sur les listes de la FSU avec les enseignants du second degré, les personnels administratifs, les personnels de santé, d'inspection, de direction d'établissement du second degré, d'assistants sociaux de l'éducation nationale...

**ATTENTION AUX NOUVELLES MODALITÉS POUR POUVOIR VOTER !**  
Pour voter, il vous faudra un identifiant et un mot de passe spécifiques qui vous seront transmis 8 jours avant le vote. Ils sont indispensables pour pouvoir voter, ne les perdez pas !

Du jeudi 13 octobre au jeudi 20 octobre vous aurez à voter pour chaque élection :

- ✓ Vous êtes titulaire : CAPD, CAPN, CTM, CTA
- ✓ Vous êtes stagiaire : CTA, CTM
- ✓ Vous êtes non titulaire (AVS, EVS, intervenants en langues) : CTA, CTM et pour celles et ceux qui sont sous contrat d'assistant d'éducation CCP (commission consultative paritaire).



Le service public d'éducation, nos métiers,  
on les aime, ensemble on les défend !





ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE  
DEPARTEMENTALE UNIQUE COMMUNE AUX CORPS DES  
INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ECOLES  
DES HAUTES-PYRENEES

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

5 TITULAIRES 5 SUPPLEANTS



## Liste présentée par le SNUipp-FSU

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC  
(Fédération Syndicale Unitaire)

### Corps : Instituteurs et professeurs des écoles

1- Mme NOGUERE Joëlle	adjointe	école maternelle Jeanne Larroque - Tarbes
2- Mlle LABORDE Magali	directrice	école élémentaire Victor Hugo - Tarbes
3- Mlle BERGE-SARTHOU Roselyne	adjointe	école maternelle Paul Fort - Bazet
4- M. TORRES Pierre	ZIL Tarbes-Ouest	école maternelle Frédéric Mistral - Tarbes
5- Mlle CARRERE Virginie	adjointe	école élém. Le Guérissa - Lannemezan
6- M. MARTIN Claude	ens. spécialisé	RASED Tarbes-Est - Soues
7- Mme FOCESATO Martine	ens. spécialisée	ULIS collège Victor Hugo - Tarbes
8- M. DELAS Stéphane	ens. spécialisé	centre pénitentiaire - Lannemezan
9- Mlle MEFTAH Emilie	ZIL Tarbes-Ouest	école élémentaire Jules Verne - Tarbes
10- M. BOISSEAU Sylvain	directeur	école élémentaire Saint-Laurent-de-Neste

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Comité Technique Ministériel

## Agir pour nos métiers et l'Éducation !

VOTEZ



La FSU est la première fédération syndicale de l'Éducation nationale.

Elle tient son originalité, sa force et son efficacité de ses syndicats nationaux dont les militant(e)s et les élu(e)s, présent(e)s sur nos lieux d'exercice, défendent nos métiers et nos conditions de travail et d'emploi.

Renforcer la FSU, c'est permettre à l'ensemble des personnels de continuer à se battre pour une politique éducative qui prenne réellement en compte les aspirations des personnels et fasse de l'Éducation nationale l'outil prioritaire de réussite pour tous les jeunes.

L'enjeu est d'importance à l'heure où l'Éducation nationale est menacée dans ses capacités à exercer ses missions et où ses personnels voient leur situation se dégrader.

### POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION AMBITIEUX

Les coupes budgétaires dans l'Éducation nationale l'empêchent d'assurer ses missions de service public. Il faut rétablir les emplois supprimés ces dernières années.

La suppression de la carte scolaire, l'abandon de l'éducation prioritaire, la mise en concurrence qui en découle créent des inégalités importantes, alors que la mixité sociale et scolaire sur l'ensemble du territoire doit être recherchée.

### POUR LA RÉUSSITE DE TOUTS LES ÉLÈVES

L'objectif de l'Éducation doit être la réussite de tous les jeunes leur permettant une entrée réussie dans la vie sociale et professionnelle.

Il faut renforcer les moyens qui sont consacrés à la détection précoce des difficultés et aux dispositifs d'aide pour pouvoir les surmonter (RASED dans le premier degré, soutien en collège et en lycée).

Il faut diminuer les effectifs par classe avec une priorité pour les zones qui accumulent les difficultés.

### POUR DES MÉTIERS RECONNUS ET REVALORISÉS

Nos conditions de travail se sont dégradées et notre charge de travail alourdie.

Comme l'ensemble des fonctionnaires, nous subissons une perte de pouvoir d'achat importante du fait du blocage de nos rémunérations et de la hausse des cotisations retraite.

L'indexation de la valeur du point d'indice sur le coût de la vie et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu est indispensable.

### POUR LE RESPECT DE NOS PROFESSIONS

Le maintien du principe statutaire pour les personnels de la Fonction publique et donc de l'Éducation nationale est une nécessité pour :

- > assurer l'égalité dans l'offre et le fonctionnement sur l'ensemble du territoire ;
- > éviter un autoritarisme local exacerbé notamment dans tous les actes de gestion concernant les personnels ;
- > donner à chaque fonctionnaire les moyens nécessaires d'initiatives dans le respect de règles communes.



ELECTION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE  
Académie de TOULOUSE

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011  
10 TITULAIRES 10 SUPPLEANTS

### Liste présentée par la **Fédération Syndicale Unitaire (FSU)**

(SNASUB, SNEP, SNEs, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP, SNUPDEN, UNATOS)

- |                                     |                        |   |
|-------------------------------------|------------------------|---|
| 1. Mme BONNET Gisèle                | professeure certifiée  | lycée Rive Gauche, Toulouse (31)                  |
| 2. M. BÉLINGUIER Christian          | professeur des écoles  | école élémentaire Molière, Toulouse (31)          |
| 3. Mme MAMOUL Suzanne               | SAENES                 | lycée Jean Jaurès, Carmaux (81)                   |
| 4. Mme NOGUERE Joëlle               | institutrice           | école Maternelle Jeanne Larroque, Tarbes (65)     |
| 5. M. SCHWARTZ Bernard              | professeur certifié    | collège Gambetta, Cahors (46)                     |
| 6. M. CASTELLAN André               | professeur EPS         | LGT Louis Rascol, Albi (81)                       |
| 7. Melle JEAN dit TEYSSIER Béatrice | professeure des écoles | école Maternelle, Valence sur Baise (32)          |
| 8. M. PRIOURET Pierre               | professeur agrégé      | lycée Le Garros, Auch (32)                        |
| 9. M. CILIBERTI Didier              | PLP                    | LP Roland Garros, Toulouse (31)                   |
| 10. Mme RAMIREZ Myriam              | infirmière             | collège Honoré de Balzac, Albi (81)               |
| 11. Mme BAQUIE-VIZY Mireille        | ATL P2                 | lycée Pierre de Fermat, Toulouse (31)             |
| 12. M. HERNANDEZ Antoine            | professeur certifié    | lycée Monteil, Rodez (12)                         |
| 13. M. DAUPHIN Marc                 | AENES                  | LP Antoine Bourdelle, Montauban (82)              |
| 14. M. CADREILS Laurent             | professeur des écoles  | école élémentaire Daniel Faucher 1, Toulouse (31) |
| 15. Mme THOMASI Sylvie              | assistante sociale     | inspection académique, Toulouse (31)              |
| 16. Mme DAILLY Isabelle             | personnel de direction | collège Stendhal, Toulouse (31)                   |
| 17. Mme BILLARD Céline              | professeure certifiée  | collège Galilée, La Salvetat Saint Gilles, (31)   |
| 18. Mme DESPAX Céline               | agent non-titulaire    | école élémentaire Jeanne d'Arc, Pamiers (09)      |
| 19. M. MANIBAL Christophe           | professeur agrégé      | lycée Rive Gauche, Toulouse (31)                  |
| 20. Mme BIVÈS Ninon                 | professeure des écoles | école élémentaire, La Salvetat-Belmontet (82)     |



## Pour l'école, pour notre métier, on ne doit pas se priver !



### Suppressions de postes, politique éducative, il est urgent de changer la donne ! **Le SNUipp-FSU s'y engage avec vous**

En maternelle comme en élémentaire, les enseignants bataillent pour la réussite des élèves. Malgré les obstacles et un métier de plus en plus complexe, leur engagement pour l'école est sans faille. Ce n'est pas le cas de ce gouvernement. Notre système éducatif est asséché par les suppressions de postes et déstabilisé par des orientations contestées. Trop souvent, les inégalités sociales se transforment en inégalités scolaires. Il faut rompre avec cette politique éducative !

#### Sans se priver pour tous les élèves

**POUR** des politiques qui donnent réellement les moyens de prendre en charge tous les élèves dans leur diversité et de lutter contre les difficultés scolaires :

- Abaisser les effectifs
- Renforcer la maternelle
- Maintenir et développer les RASED
- Améliorer les dotations en équipements pour toutes les écoles, les ressources et les formations notamment pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

#### Sans se priver pour le métier d'enseignant

**POUR** la reconnaissance de notre engagement professionnel et l'amélioration de nos conditions d'exercice du métier :

- Revaloriser nos carrières
- Augmenter les salaires
- Garantir l'accès de tous à l'indice terminal de la hore-classe
- Attribuer des moyens spécifiques à la direction, au remplacement, à l'ASH, aux SEGPA-EREA, à l'éducation prioritaire, l'école rurale
- Augmenter le nombre de places au concours
- Revoir totalement la formation des enseignants

#### Sans se priver pour l'unité

**POUR** un syndicalisme unitaire, offensif, vivant qui agit pour l'école, les services publics !  
Évaluations, carte scolaire, éducation prioritaire, maternelle, EVS, RASED, rythmes... le SNUipp n'a de cesse d'agir avec les parents et ses autres partenaires pour l'école publique.

#### Ne pas rester SEUL, agir ensemble

Choisir le SNUipp, c'est choisir un projet pour l'école. Une vraie formation professionnelle, un accès à la recherche, des espaces et du temps pour se concerter et travailler en équipe, et « plus de maîtres que de classes » en constituant les leviers majeurs. Seul, on se débrouille comme on peut, mais on s'épuise aussi. À plusieurs, on démultiplie l'énergie et l'intelligence pour faire réussir tous les élèves.

Choisir le SNUipp, c'est choisir des délégués qui représentent tous les personnels. Présents sur le terrain, à l'écoute, ils agissent à vos côtés face à l'arbitraire, pour faire respecter et évoluer les règles en toute transparence et toute équité.

Choisir le SNUipp, c'est choisir un syndicalisme qui s'appuie sur la confrontation d'idées pour faire avancer l'école. Il débat et élabore avec tous les enseignants et mobilise pour peser. Un syndicalisme direct qui rassemble, qui innove et qui ose.

#### Pour que la réussite fasse école !

> Agir pour la réussite de tous, c'est d'abord lutter contre les inégalités de la société. Cela passe par des politiques en faveur de l'emploi, des salaires, des retraites, des services publics, de l'accès pour tous à la culture, à la santé et au logement...

> C'est mettre fin à la précarité et promouvoir la solidarité, la laïcité, le droit à l'éducation pour tous, la lutte contre les discriminations...

> C'est aussi s'attaquer aux inégalités de l'école elle-même. Cela passe par le développement d'une école accessible à tous, stable et sereine, une école du « bien-être » pour les élèves et du « bien faire son métier » pour les enseignants.

Plus nombreux pour être plus forts, ne vous privez pas, **Votez SNUipp-FSU**



ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE  
NATIONALE UNIQUE COMMUNE AUX CORPS DES  
INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ECOLES

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

10 TITULAIRES 20 SUPPLEANTS



## Liste présentée par le SNUipp (FSU)

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC  
(Fédération Syndicale Unitaire)

### Professeurs des écoles hors-classe

1 Mme BUICHE Marie-Luce	directrice maternelle	école mat. Thomas, Dieppe - Seine-Maritime
2 M. RABINEAU Patrick	directeur élémentaire	école élém. J. Ferry, Clichy - Hauts de Seine
3 M. ROBERT Jacques	ens. spécialisé RASED	école élém. C. Bernard, Tours - Indre-et-Loire

### Instituteurs et professeurs des écoles classe normale

1 M. SIHR Sébastien	directeur élémentaire	éc. élém. Vx Moulin, Fourchambault - Nièvre
2 Mme FOUILLARD Judith	titulaire remplaçante	circ. Besançon III - Doubs
3 Mme BABY Marianne	maître formatrice	éc. élém. St Barthélémy 1, Nice - Alpes-M <sup>itimes</sup>
4 Mme BORDACHAR Claire	titulaire remplaçante	éc. élém. G. Delord, Lussac - Gironde
5 Mme CLAVERIE Annette	psychologue scolaire	éc. élém. L. Blum, Limoges - Haute-Vienne
6 M. ROHMER Jacques	titulaire remplaçant	circ. Strasbourg 5 - Bas-Rhin
7 Mme MAYOUF Nasséra	ens. spécialisée SEGPA	collège R. Barres, Marcq en Baroeul - Nord
8 Mme DUGUET Agnès	titulaire remplaçante	académie de Paris - Paris
9 M. MIRAGLIESE Pierre-Yves	adjoint élémentaire	éc. P. Chabaud, Chateaufort - Bches-du-Rhône
10 Mme POUYON Sylvie	directrice élémentaire	éc.élém. La Forêt, Sautron - Loire-Atlantique
11 Mme KNOFF Gervaise	adjointe élémentaire	éc. élém. Royallieu, Compiègne - Oise
12 Mme MARCHAND Caroline	adjointe élémentaire	éc. élém. Boivin, Pierrefitte - Seine-Saint-Denis
13 Mme DERRIEN Martine	adjointe élémentaire	éc. élém. Sévigné, Vannes - Morbihan
14 Mme POULET Christine	ens. spécialisée RASED	éc. élém. S. Barranx, Montfort en Chalosse - Landes
15 Mme PANADERO Esmeralda	titulaire remplaçante	éc. élém. Clairfont, Portet - Haute-Garonne
16 Mme LE NORMAND Céline	directrice élémentaire	éc. élém. F. Mistral, Toulon - Var
17 Mme AMODIO Isabelle	ens. spécialisée RASED	éc. élém. Libération, Villard-Bonnot - Isère
18 Mme CHATELIER Céline	adjointe élémentaire	éc. élém. P. Gringoire, Hérouville St Clair - Calvados
19 Mme ROCHAT Fabienne	psychologue scolaire	éc. élém. La Barbadines, Matoury - Guyane
20 Mme LACHASSAGNE Véronique	ens. établissement spé	centre méd. infantile, Romagnat - Puy de Dôme
21 M. ZOLVER Eric	chargé d'école	éc. élémentaire, Ogy - Moselle
22 Mme ARNAUD Christine	ens. spécialisée RASED	école élém. Etang, Saint-Paul - Réunion
23 Mme GAUTHERON Claude	maître formatrice	éc. mat. A. Briand, Lons le Saunier - Jura
24 Mme BOUTIN Emmanuelle	directrice maternelle	éc. mat. Les Colibris, Bully-lès-Mines - Pas de Calais
25 Mme CLEMENCET Catherine	adjointe maternelle	éc. mat. du Parmelan, Annecy - Haute-Savoie
26 M. ABDALLAH Saïd	adjoint élémentaire	éc. élém. Passamainty II, Passamainty - Mayotte
27 M. MARTIN Jean-Yves	adjoint élémentaire	éc. élém. J. Vallès, Pézenas - Hérault

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

## Comité Technique Académique

Académie de TOULOUSE

## Agir pour nos métiers et l'Éducation !

VOTEZ



La FSU est la première fédération syndicale de l'Éducation nationale.

Elle tient son originalité, sa force et son efficacité de ses syndicats nationaux dont les militant(e)s et les élu(e)s, présent(e)s sur nos lieux d'exercice, défendent nos métiers et nos conditions de travail et d'emploi.

Renforcer la FSU, c'est permettre à l'ensemble des personnels de continuer à se battre pour une politique éducative qui prenne réellement en compte les aspirations des personnels et fasse de l'Éducation nationale l'outil prioritaire de réussite pour tous les jeunes.

L'enjeu est d'importance à l'heure où l'Éducation nationale est menacée dans ses capacités à exercer ses missions et où ses personnels voient leur situation se dégrader.

### POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION AMBITIEUX

Les coupes budgétaires dans l'Éducation nationale l'empêchent d'assurer ses missions de service public. Il faut **rétablir les emplois supprimés ces dernières années**.

La suppression de la carte scolaire, l'abandon de l'éducation prioritaire, la mise en concurrence qui en découle créent des inégalités importantes, alors que **la mixité sociale et scolaire sur l'ensemble du territoire doit être recherchée**.

### POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

L'objectif de l'Éducation doit être la réussite de tous les jeunes leur permettant une entrée réussie dans la vie sociale et professionnelle.

Il faut **renforcer les moyens qui sont consacrés à la détection précoce des difficultés et aux dispositifs d'aide** pour pouvoir les surmonter (RASED dans le 1er degré, soutien en collège et en lycée).

Il faut **diminuer les effectifs par classe** avec une priorité pour les zones qui accumulent les difficultés.

### POUR DES MÉTIERS RECONNUS ET REVALORISÉS

Nos conditions de travail se sont dégradées et notre charge de travail alourdie.

Comme l'ensemble des fonctionnaires, nous subissons une perte de pouvoir d'achat importante du fait du blocage de nos rémunérations et de la hausse des cotisations retraite.

**L'indexation de la valeur du point d'indice sur le coût de la vie et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sont indispensables.**

### POUR LE RESPECT DE NOS PROFESSIONS

Le **maintien du principe statutaire** pour les personnels de la Fonction publique et donc de l'Éducation nationale est une nécessité pour :

- > **assurer l'égalité** dans l'offre et le fonctionnement sur l'ensemble du territoire ;
- > **éviter un autoritarisme local** exacerbé notamment dans tous les actes de gestion concernant les personnels ;
- > **donner à chaque fonctionnaire les moyens nécessaires d'initiatives** dans le respect de règles communes.